



SURVOL HISTORIQUE

Les Canadiens français dans les forces armées du Canada depuis la Confédération

Préparé par :

Dr. Serge Durlfänger, Université d'Ottawa

Survol historique

Pendant le siècle qui a suivi la Confédération de 1867, les forces armées du Canada n'étaient pas un environnement accueillant pour les personnes canadiennes françaises ou la langue française. Peu de personnes canadiennes françaises étaient enclins à s'engager et les forces armées ne souhaitaient pas intégrer la langue française à son organisation. Heureusement, depuis les années 1970, cette situation a en grande partie été corrigée.



Sur cette affiche de recrutement, un soldat du 150^e Bataillon exhorte ses compatriotes canadiens-français à s'enrôler. Comme ce bataillon n'a pas réussi à atteindre son effectif autorisé, il a été dissous et ses membres ont été envoyés comme renforts au 22^e Bataillon, le seul bataillon canadien-français à avoir servi au front pendant la Première Guerre mondiale.

Canadiens Français Enrôlez-Vous au
150^{ème} Carabiniers Mont Royal / MCG 19820376-009
Musée canadien de la guerre

De 1867 à 1914

Entre la Confédération et la Première Guerre mondiale en 1914, la plupart des personnes canadiennes françaises, dont la grande majorité résidait au Québec, vivaient en milieu rural. Beaucoup d'entre elles étaient unilingues, et peu d'entre elles entretenaient des relations ou étaient familières avec la minuscule armée régulière canadienne ou la milice à temps partiel. Le commandement, l'administration et la formation des officiers avaient lieu en anglais. Les quelques unités de milice francophones, dont les effectifs étaient déjà insuffisants, n'utilisaient le français que pour la communication interne informelle –

les ordres militaires, eux, étaient donnés en anglais. Très peu de manuels de formation avaient été traduits en français et les promotions dépendaient de la capacité à parler anglais.

Le Canada se préparait à soutenir la Grande-Bretagne en cas de conflit outremer. Cependant, faute de liens culturels avec la Grande-Bretagne, la plupart des personnes canadiennes françaises s'y opposaient et craignaient que le gouvernement n'impose la conscription, c'est-à-dire le service militaire obligatoire.

De 1914 à 1918

La guerre entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne a éclaté en août 1914. L'organisation du Corps expéditionnaire canadien se faisait presque entièrement en anglais, ce qui rendait difficile le recrutement de personnes canadiennes françaises. La création du 22^e Bataillon, seule unité d'infanterie outremer de langue française, a été d'une certaine utilité, mais les personnes canadiennes françaises des autres unités, elles, effectuaient leur service en anglais. Puis, la

conscription a été promulguée en 1917, suscitant l'amertume de nombreux francophones. Il est difficile de savoir avec certitude combien de personnes canadiennes françaises comptaient parmi les 619 000 personnes qui ont servi pendant la guerre (près de la moitié sont nées dans les îles britanniques ou dans d'autres pays). Une étude récente affirme qu'il pourrait s'agir de 70 000 personnes, dont de nombreux conscrits.

De 1919 à 1939

Dans l'entre-deux-guerres, les budgets de défense ont été sabrés et les effectifs militaires ont été quasiment réduits à néant. Le 22^e Bataillon, rebaptisé le Royal 22^e Régiment, est devenu un régiment d'infanterie de la force régulière, mais il comptait très peu de soldats actifs, tout comme les 14 unités

de milice francophones. Les personnes ne pouvaient utiliser le français que dans ces unités et elles devaient quand même bien parler l'anglais si elles voulaient être promues. Cette situation, ainsi que de mauvais souvenirs liés au service militaire forcé, a nui au recrutement de soldats francophones.

De 1939 à 1945

La Seconde Guerre mondiale a éclaté en septembre 1939 et les forces armées ont cette fois mobilisé davantage d'unités francophones pour le service à l'étranger et la défense intérieure. Finalement, quatre bataillons d'infanterie francophones, un régiment d'artillerie, d'autres petites unités de l'armée et un escadron de bombardiers de l'Aviation ont servi outremer. Peu de personnes canadiennes françaises ont servi dans la Marine, qui fonctionnait en anglais. En général, l'anglais est demeuré la langue de

communication, de commandement et d'une grande partie de la formation des forces armées. En 1944, quelque 19 % des forces armées du Canada, y compris les volontaires et les conscrits pour la défense intérieure, étaient francophones, à une époque où les francophones représentaient environ 28 % de la population canadienne. L'historien Serge Bernier estime que le nombre de volontaires francophones québécois se situait entre 84 000 et 91 000 personnes.

De 1945 à 1968

Les tensions d'après-guerre entre le bloc de l'Ouest et l'Union soviétique ont stimulé des dépenses militaires canadiennes en temps de paix sans précédent. Les forces armées ont lentement commencé à envisager l'inclusion de la langue française et, en 1952, elles ont ouvert le Collège militaire royal à Saint-Jean, au Québec, pour dispenser un enseignement en français

aux élèves officiers. Brooke Claxton, ministre de la Défense de l'après-guerre, a déclaré en 1951 que « les deux langues devraient être traitées de la même manière et les deux groupes ethniques [...] devraient bénéficier de chances égales dans les services canadiens. » Certains officiers supérieurs sont restés réticents, s'opposant aux dépenses qu'entraînerait le bilinguisme.



Hélène Le Scelleur, à droite, se voit décerner l'Étoile de campagne générale – Asie du Sud-Ouest par Guy Laroche, commandant de la Force opérationnelle interarmées d'Afghanistan, rotation 4, en février 2008. Pour en savoir plus sur la manière dont Le Scelleur assume son identité de vétérane, visitez l'exposition en ligne *Leur histoire* et écoutez son clip.

Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Hélène Le Scelleur.

Après 1968

En 1966, le général Jean Victor Allard est devenu le premier chef d'état-major de la défense canadien français. Il a donné la priorité au bilinguisme dans les forces armées à tous les niveaux, en particulier parmi les officiers supérieurs. Deux ans plus tard, les forces militaires avaient augmenté leur nombre d'unités francophones. L'équipage d'un navire de guerre de la Marine était principalement composé de francophones. De plus, un escadron d'avions de chasse et un escadron d'hélicoptères opéraient principalement en français.

En 1969, le gouvernement fédéral a promulgué la *Loi sur les langues officielles*, qui exigeait que toutes les institutions fédérales, y compris les forces armées, deviennent bilingues. Dans les années 1970, les forces armées se donc sont efforcées d'assurer une représentation linguistique proportionnelle au sein du personnel et de veiller à ce que les personnes canadiennes françaises puissent servir dans leur propre langue dans la mesure du possible. Aujourd'hui, cet objectif a été atteint en grande partie.